

MESSE DU 3 NOVEMBRE, 31^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Nous y voilà donc, au seuil du Royaume ; le seuil, c'est l'endroit d'où il suffit d'un pas à accomplir et d'une porte à ouvrir/franchir pour se retrouver à l'intérieur. Le scribe qui interroge Jésus *n'est pas loin du Royaume* parce qu'il a apparemment parfaitement intégré le double commandement de l'amour tel que Jésus le lui a présenté. Il lui reste cependant un pas à faire et une porte à ouvrir : c'est passer des paroles aux actes. À l'interpellation du scribe, Jésus ne répond pas, comme on aurait pu s'y attendre, par un des préceptes issus du Décalogue ; il fait mieux, il le résume en deux phrases :

Aimer Dieu de tout son coeur, de toute son âme, de toute sa force : on peut y lire un résumé des cinq premiers commandements du Décalogue ; *aimer son prochain comme soi-même* : un condensé de la seconde partie du Décalogue. Mais, en associant les deux, Jésus nous indique non seulement que l'un ne va pas sans l'autre, mais aussi qu'ils s'expliquent mutuellement. En effet, à quiconque se demanderait comment on fait pour aimer Dieu en actes, Jésus nous répond : en aimant son prochain ; et à quiconque se demanderait pourquoi il faut aimer son prochain, Jésus répond : parce que Dieu s'est fait ton prochain. À cet endroit, on ne peut guère faire l'économie de la parabole du Bon Samaritain pour bien comprendre cette notion de prochain ; on ne peut pas davantage se passer de son enseignement sur le Jugement Dernier en Mt 25 pour comprendre quels actes concrets sont à même de traduire cet amour du prochain, et de Dieu dans le prochain. Ce sont des actes simples, du quotidien, et pourtant, bien souvent, nous les négligeons ; c'est pourquoi les auteurs bibliques en général, en particulier les prophètes, et Jésus en tout dernier lieu, ne cessent d'y revenir.

Le texte du Deutéronome cité par Jésus, que nous entendrons en première lecture, nous donne l'enjeu : celui qui observe ces commandements (c'est-à-dire qui ne se contente pas de les réciter et de les garder dans son coeur, mais les met en pratique) aura *longue vie, bonheur et fécondité*. En langage évangélique : *le Royaume de Dieu*. Ce sont là *les biens que Dieu promet*, dont nous parle la prière d'ouverture. Mais il ne faudrait pas se tromper : cela ne nous est pas donné en « récompense » de nos « bonnes actions », mais ce sont nos actions justes qui, d'elles-mêmes, font advenir le Royaume, *hic et nunc* ; c'est ce que nous aimons chanter: *Où sont amour et charité, Dieu est présent*. C'est pourquoi Jésus a fait cette réponse au scribe : il ne récite pas tous les commandements (puisqu'on lui pose une question au singulier), il n'en choisit pas un de préférence aux autres (ce serait mutiler la Loi), mais il rappelle l'unique principe qui fonde toute la Loi et doit servir de guide dans la mise en œuvre des commandements. Les évangiles ne sont pas avares en récits montrant comment le strict respect de tel ou tel précepte de la Loi (repos du shabbat, pureté rituelle, etc.) peut constituer, dans une situation donnée, un obstacle à cet amour du prochain -et par conséquent de Dieu.

D'ailleurs, ces commandements ne nous sont pas imposés comme une servitude que nous accepterions parce que nous n'avons pas vraiment le choix. *Ces paroles que je te donne aujourd'hui* : ce sont des *paroles*, pas des ordres ; et elles sont *données*, comme un cadeau, dont celui qui nous l'offre espère qu'il nous remplira de joie (nos frères juifs viennent de fêter *Simha Torah*, littéralement *la Joie de la Loi*) , mais qu'on demeure toujours libres d'accepter ou non ; données non pas à la cantonade, mais à nous, à *toi*, personnellement, que le Seigneur a appelé(e) selon le dessein de son amour, appelé(e) au bonheur et à la liberté (puisque c'est précisément quand Dieu conduit son peuple à la liberté qu'il perçoit la nécessité de lui donner une Loi). Et si l'amour de Dieu est notre modèle (*Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés*), alors nous aussi devons savoir aimer gratuitement, sans rien attendre en retour, et toujours dans le respect de la liberté d'autrui. De quel droit nous arrogerions-nous sur autrui un pouvoir de contrainte, physique, moral ou spirituel dont Dieu lui-même n'a jamais voulu faire usage? On sait aujourd'hui à quelle dérives criminelles cela peut aboutir – pas seulement dans l'Église, mais c'est là que la contradiction est la plus flagrante entre les actes commis et la foi professée.

Ce que Dieu attend de nous n'est pas compliqué à comprendre, et sa réalisation certes pas hors de notre portée (cf Dt 30, 10-14), mais suffisamment exigeante pour que nous devions sans cesse lui demander la *grâce de pouvoir dignement le servir* (cf la prière d'ouverture de cette messe) dans *chacun de ces plus petits qui sont nos (et ses) frères*.